

Enquête tous azimuts à l'hôpital de Chambéry

Le décès de trois bébés à l'hôpital de Chambéry donne lieu à de multiples investigations au laboratoire du Calvados, qui a produit les poches de nutriments, et à l'hôpital.

La ministre de la Santé, Marisol Touraine, s'est rendue hier à l'hôpital de Chambéry (Savoie) après le décès suspect de trois nourrissons début décembre. Des bébés qui pourraient avoir été contaminés par des poches alimentaires. La ministre s'est refusée à donner le nom du laboratoire qui a fourni ces poches. Selon nos informations, il s'agirait du laboratoire Marete, dans le Calvados. Une structure de moins de dix salariés, qui produit des poches de nutriments à la demande pour des établissements hospitaliers, suivant les prescriptions spécifiques des médecins. « Il n'y a jamais eu le moindre souci, nous assurait hier une ancienne salariée du laboratoire. Le site de production est inspecté tous les ans. Les poches sont fabriquées dans les règles de l'art... »

« Cette société n'a jamais eu de problème, confirme une source proche de l'affaire. D'ailleurs, personne ne peut dire aujourd'hui que l'origine de la contamination provienne du laboratoire. Toute la chaîne, qui va de la fabrication au conditionnement, puis le transport et enfin le stockage

et l'utilisation de ces poches, va être explorée. » Toujours selon nos informations, des membres de l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) vont se rendre à l'hôpital de Chambéry, demain, pour y réaliser une première inspection.

■ L'hypothèse de l'acte volontaire exclue

Les policiers de la sûreté départementale de la Savoie ont entendu le personnel soignant du centre hospitalier et vont poursuivre leurs auditions. A terme, après l'ouverture d'une information judiciaire, les gendarmes de l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (Oclaesp) pourraient être co-saisis sur ce dossier.

Les poches suspectées sont analysées par l'Institut Pasteur et l'agence régionale de santé (ARS) de Lyon (Rhône). Les résultats seront connus ces prochains jours. Le docteur Olivier Rogeaux, infectiologue à l'hôpital de Chambéry, a affirmé hier que, dans une poche analysée à Chambéry même, « une bactérie avait été découverte. L'enquête dira si elle peut

être à l'origine des décès ». La ministre a également rencontré les parents des trois victimes pour leur assurer que « tout serait mis en œuvre pour identifier la cause des décès ».

Différents scénarios peuvent être envisagés pour expliquer ce drame. D'une part, une contamination lors de la fabrication des poches au laboratoire : elles sont fabriquées en milieu stérile et doivent respecter un protocole strict. D'autre part, un problème lors de l'acheminement : la chaîne du froid doit être scrupuleusement respectée. Enfin, un problème à l'hôpital : soit au lieu de stockage, soit lors de l'utilisation au moment de la perfusion. C'est tout ce processus que l'enquête devra examiner. « On a trouvé des poches parentérales qui ne sont jamais rentrées dans le service et qui étaient contaminées », a affirmé le docteur Deiber, responsable de l'unité de réanimation néonatale.

Pour l'heure, la justice rejette la possibilité « d'un acte volontaire » de la part d'un membre du personnel.

SERGE PUEYO (À CHAMBÉRY),
JÉRÔME SAGE ET ST.S.

Qu'est-ce qu'une poche de nutriments ?

On les appelle poche de nutriments ou poches de nutrition parentérale et elles servent à conserver les fonctions vitales des nourrissons quand la naissance a été difficile. « Certains prématurés ou même les bébés nés à terme qui ont une infection ou ont inhalé du liquide amniotique par exemple sont envoyés en unité de néonatalogie ou de réanimation dans les cas plus graves », explique cette sage-femme travaillant dans une maternité parisienne. Dans ces unités où sont surveillés sans relâche pouls, température, tension, certains nourrissons ne peuvent pas recevoir de nourriture par voie buccale. « Il faut alors utiliser cette poche administrée sous perfusion qui contient des nutriments : du sodium, du potassium, du chlorure... On peut parfois y ajouter des substituts à l'alimentation », poursuit la spécialiste.

Ce genre de protocole n'a rien d'exceptionnel, et certains bébés ne restent que deux jours dans une unité de néonatalogie quand d'autres y passent plusieurs mois, pour les pathologies les plus lourdes. Ces poches, parfois conservées au froid, sont soumises à un protocole strict. Certains hôpitaux, comme celui de Meaux (Seine-et-Marne), ne les commandent pas à des laboratoires mais les fabriquent sur place. « Dans tous les cas, elles sont à usage unique, reprend la sage-femme parisienne. On vérifie toujours qu'elles ne sont pas ouvertes et on regarde la date de péremption. »

FL.G.

www.leparisien.fr / www.aujourd'hui.fr

> VIDÉO

Touraine ne veut pas incriminer le laboratoire

FAITS DIVERS EXPRESS

Le meurtrier de la Saint-Sylvestre a été écroué

SAINT-MARTIN-D'HÈRES (ISÈRE)
de notre correspondant

Le jeune homme de 22 ans qui s'était présenté à la police comme un simple témoin du meurtre d'Ibrahim Chibane, 21 ans, tué à coups de couteau dans la nuit du Nouvel An à Saint-Martin-d'Hères (Isère), dans la banlieue de Grenoble, a été mis en examen pour meurtre et écroué. La victime, maintenue par quatre autres individus lors d'une rixe, avait reçu 21 coups de couteau portés par un cinquième homme.

Yoann Bardad a d'abord expliqué aux enquêteurs qu'il n'avait pas participé à la bagarre, qu'il avait même tenté de porter secours à la victime. Avant de reconnaître avoir donné « quelques coups de couteau mais qui n'étaient pas mortels ». Il a également affirmé avoir bu de la bière et de la vodka en quantité lors du réveillon. Les policiers de la sûreté départementale vont devoir désormais identifier les quatre autres protagonistes de cette bagarre mortelle.

S.P.

L'église Sainte-Odile (Paris XVII^e) a été dégradée samedi.

« Un homme a cassé des chandeliers, une statue, ouvert le baptistère et endommagé l'autel », a témoigné le diocèse. Le curé a porté plainte hier. Une enquête a été ouverte.

Le parquet et les gendarmes s'exprimeront

cette semaine au sujet de l'enquête sur l'accident de ski dont a été victime Michael Schumacher. La date de cette conférence de presse pourrait être communiquée aujourd'hui.

Un père et sa fille de 7 ans ont été retrouvés pendus hier soir,

dans leur maison de Saint-Jean-de-Touslas, près de Lyon (Rhône). La mère, venue rechercher la fillette, et n'obtenant pas de réponse, a alerté le beau-père. Ce dernier a ensuite prévenu les secours. Le père aurait tué sa fille avant de se donner la mort.

Vague à Biarritz : une femme portée disparue

Une femme d'une trentaine d'années était portée disparue hier en fin d'après-midi à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques). Un homme d'environ 30 ans a, lui, été hospitalisé pour un début de noyade. Il est parvenu à regagner le rivage. Selon les premiers éléments, ils appartenaient tous deux à un groupe de sept personnes qui se trouvait sur une zone de rochers près du phare de Biarritz. Peu avant 17 h 30, une forte vague a surpris les promeneurs dans cet endroit interdit au public.

Des recherches, avec un hélicoptère et un jet-ski des pompiers, ont été entreprises pour retrouver la jeune femme. Elles ont été levées peu après la tombée de la nuit, vers 19 h 15, dans des conditions de mer difficiles, avec des vagues de 2 à 4 m, a-t-on précisé auprès du centre régional de sauvetage en mer. Les recherches devaient se poursuivre avec un dispositif terrestre.



Chambéry (Savoie), hier. La ministre de la Santé, Marisol Touraine, s'est entretenue avec le corps médical de l'hôpital. Elle a assuré que tout était mis en œuvre pour faire la lumière sur la mort des trois nourrissons. (AFP/Philippe Desmazes.)

L'internaute prostituait des escort-girls

Un jeune Français, émigré en Espagne, gérait sa « petite entreprise » de main de maître... Officiellement sans profession, Geoffrey L., 28 ans, a été mis en examen, le 28 décembre, par un juge d'instruction parisien pour des faits de « proxénétisme aggravé » avant d'être écroué.

La justice lui reproche d'avoir mis sur pied une agence de « location », regroupant une trentaine d'escort-girls à travers l'Europe. Identifié après plusieurs mois d'investigations par les enquêteurs de la brigade de répression du proxénétisme (BRP), le jeune garçon a été interpellé, le 26 dé-

cembre, au domicile de ses parents dans le Morbihan où il s'était rendu à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Dans le collimateur de la police depuis le mois de mai 2013, Geoffrey L. a reconnu, en garde à vue, une partie des faits qui lui sont reprochés. En deux clics d'ordinateur, il est suspecté d'être parvenu à recruter, sur Internet, une trentaine de prostituées, originaires d'Amérique du Sud ou de Russie, avant de leur organiser plusieurs « tournées de travail » en France, notamment à Paris, Lyon (Rhône) et Marseille (Bouches-du-Rhône) mais aussi à Londres en Grande-Bretagne et à Barce-

lone en Espagne. « Les prestations sexuelles de ces jeunes femmes étaient tarifées entre 250 et 800 €, confie une source proche de l'affaire. Le suspect, qui gérait une agence baptisée Escorting BCN, est soupçonné d'avoir perçu 50 € par passe effectuée. Les escorts lui versaient cette somme via des mandats expédiés par Western Union. »

■ Il recrutait « la crème de la crème »

Fier de ses origines bretonnes, comme il le revendique sur son site, Geoffrey L. était installé depuis plusieurs mois à Barcelone, où il gérait, en tou-

triquité, son agence. Cette dernière, réputée pour ne recruter que « la crème de la crème », avait été créée par ses soins en 2008, selon les investigations des enquêteurs de la BRP. Le proxénète présumé a indiqué que ses activités lui avaient rapporté entre « 3 000 et 10 000 € » par mois depuis le lancement de sa « petite entreprise ». Les policiers ont adressé une demande de coopération aux autorités espagnoles pour pouvoir bloquer plusieurs comptes appartenant au suspect. Sollicité, l'avocat de Geoffrey L., M^e Thomas Desrousseaux n'a pas « souhaité s'exprimer ».

STÉPHANE SELLAMI